

Montréal, le 20 janvier 2021

Mme Véronique Dubois  
**Régie de l'Énergie**  
800 Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : HQD - Demande du Distributeur relative aux mesures de soutien au développement des serres (R-4127-2020)**

---

Madame,

La décision D-2021-0004 portant sur les demandes de paiement de frais a mis en lumière une erreur d'écriture de notre part à la pièce C-UC-0014 où les nombres d'heures de préparation et d'audience de notre procureur ont été inversés.

Comme en fait foi la pièce C-UC-0016, Me Sicard nous a bel et bien facturé 27,5 heures de préparation et 22 heures d'audience et non l'inverse. Bien que le montant total réclamé par UC n'est pas affecté par cette inversion, il en est autrement des frais accordés par la Régie puisque le nombre d'heures d'audience pour lequel des frais sont erronément réclamés dépasse la durée totale des audiences avec pour conséquence une diminution des frais octroyés à UC pour sa participation au dossier.

Nous déposons une version révisée de la pièce C-UC-0014 avec espoir que la Régie révisé à son tour sa décision D-2021-0004 et nous octroie l'ensemble de nos frais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

France Latreille  
Directrice

C.C. Simon Turmel, HQD  
Hélène Sicard, procureur d'UC  
Viviane de Tilly, analyste d'UC

*La force d'un réseau*

**Nos membres associatifs**

ACEF ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
ACEF AMIANTE – BEAUCE – ETCHEMINS  
ACEF DE L'EST DE MONTRÉAL

ACEF DE L'ÎLE-JÉSUS  
ACEF DE LANAUDIÈRE  
ACEF DU NORD DE MONTRÉAL  
ACEF ESTRIE  
ACEF GRAND-PORTAGE

ACEF MONTÉRÉGIE-EST  
ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC  
ACQC  
CIBES DE LA MAURICIE  
EBO

7000, avenue du Parc, bureau 201 Montréal (Québec) Canada H3N 1X1

T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736

info@uniondesconsommateurs.ca | www.uniondesconsommateurs.ca

